

AMPUIS CONSEIL MUNICIPAL

Un logement de fonction transformé en salle de réunion



L'appartement de fonction, vide, de l'école sera réhabilité par la municipalité pour y accueillir notamment les associations. Photo Maud LAMASSIAUDE

Lors du conseil municipal du 17 mai, les élus ont fait le point sur les chantiers en cours à Vérenay, et sur celui qui s'annonce dans l'ancien appartement de fonction situé au dernier étage de l'école élémentaire.

La réhabilitation de l'ancien appartement de fonction, vide, situé au dernier étage de l'école élémentaire, avait déjà été plusieurs fois évoquée. Et la décision a été prise : la municipalité a décidé de le réaménager en un espace de réunion pour elle et pour les associations. Le maire, Guy Blanchet, explique : « Nous avons la chance de posséder de nombreuses associations à Ampuis. Mais le nombre de salles commence à être limité. »

Cet ancien appartement ne deviendra cependant pas un établissement recevant du public (ERP) pour l'organisation de manifestations, car cela nécessiterait d'autres contraintes réglementaires, notamment l'ajout d'un ascenseur. Mais la création de cet espace permettra des dégager des créneaux horaires, notamment pour la salle hexagonale souvent utilisée pour les assemblées générales. Les agents communaux des services techniques ont abattu les cloisons en début d'année, et d'autres aménagements par des entreprises extérieures, notamment de menuiserie, sont prévus prochainement, sans date pour l'instant.

Le conseil municipal n'a pas parlé du

chantier du bâtiment situé à l'angle du boulevard des Allées et de l'avenue du Château, qui devait commencer en février, juste après le Marché aux vins de janvier. Le parking sauvage y est cependant interdit depuis le 1^{er} mai. Les places de stationnement prévues à la place des collecteurs de produits recyclables ont été tracées pour compenser le manque.

Les trois commerces seront tous ouverts ouvert en juin

Du côté de Vérenay, les travaux des trottoirs seront achevés fin juillet. La circulation se fait toujours en alternée. Les trottoirs seront protégés par des barrières et les pots de fleurs qui gênaient notamment les cyclistes seront supprimés. En revanche, le maire a rappelé qu'il est interdit de circuler à vélo sur les trottoirs.

Concernant les abris de bus, le Nord-Sud sera installé à l'intersection de la rue de Montmain et de la D386, et le Sud-Nord à l'angle de la petite place de l'ancienne école. Ils seront en place vers le 20 juin.

Pour ce qui est de la construction des trois commerces, la boucherie a ouvert vendredi 18 mai, la boulangerie-pâtisserie devrait suivre d'ici à quelques jours, et le tabac-presse devrait s'installer en juin.

PRATIQUE Prochain conseil municipal, le dernier avant les vacances d'été, aura lieu lundi 25 juin, à 19 h 30. Il est noté que, désormais, les conseils municipaux se tiendront les lundis au lieu des jeudis.

AMPUIS ANIMATION

La Garderie organise une assemblée générale festive ce vendredi

Pour rendre un peu plus plaisante son l'assemblée générale, l'association La Garderie familiale, qui assure le périscolaire les matins et soirs, les mercredis et pendant les vacances scolaires, a décidé de grouper sa fête annuelle et son assemblée générale. Ce vendredi, cette dernière sera précédée par des animations autour de la ferme pendant une heure, à partir de 17 heures, avant d'ouvrir sa réunion annuelle qui s'achèvera par un buffet campagnard. Cette assemblée générale sera marquée par le départ de Stéphane Drevet, président depuis dix ans.

PRATIQUE Vendredi 25 mai à 17 heures : animations autour de la ferme. 18 heures : assemblée générale. 18 h 45 : buffet campagnard. Entrée libre.

VIENNE SOLIDARITÉ

La marche solidaire en faveur des migrants a fait étape



■ Un grand rassemblement était organisé sur la place Charles-de-Gaulle, au pied du temple d'Auguste et de Livia, pour encourager les marcheurs. Photo Le Dauphiné Libéré

Le cortège, parti de Vintimille (Italie) le 30 avril dernier, faisait étape à Vienne, ce mercredi après-midi

Plus de 1 400 km en deux mois, 60 étapes et près de six heures quotidiennes de marche. Depuis le 30 avril, une cinquantaine de marcheurs sont partis de la ville italienne frontalière de Vintimille pour rejoindre l'Angleterre, puis Londres, le 8 juillet. Une longue marche desolalité avec les migrants lancée par une association humanitaire, l'Auberge des migrants, créée à Calais en 2008 pour préparer et distribuer des repas aux exilés.

Protester contre le blocage des frontières

Mercredi après-midi, le cortège, qui faisait étape à Vienne, était reçu par de nombreuses associations locales : Amnesty International, Solidarité réfugiés des 2 rives, Asti, Club Léo-Lagrange, les Compagnons d'Emmaüs et Solidarité photo.

« Notre objectif est d'alerter l'opinion publique sur le parcours long et souvent dangereux emprunté par les migrants, explique François Guennoc, membre de

l'Auberge des migrants, à l'origine de cette action. Le chemin que nous empruntons est symbolique, car nous partons de la frontière franco-italienne pour rejoindre la franco-britannique, deux frontières bloquées, l'une pour tenter d'empêcher les migrants d'entrer, l'autre pour les empêcher de sortir. »

Le secrétaire adjoint d'Amnesty International Vienne, François Chevallier, poursuit : « Nous tenions à être présents pour nous montrer solidaires des marcheurs. Nous défendons les mêmes valeurs et pensons également qu'il faudrait accueillir plus de migrants avec une meilleure répartition au niveau européen. »

Cette marche solidaire vise notamment à protester contre le blocage des frontières, mais aussi contre le délit de solidarité en vertu duquel des personnes ayant aidé des migrants en situation irrégulière peuvent être inquiétées.

Après une nuit passée à la MJC de Vienne, ce jeudi, les marcheurs reprennent leur route vers Lyon, bien déterminés à faire passer leurs messages.

Macky DIONG

VIENNE

Une conférence sur une étude archéologique du XII^e au XVIII^e siècle ce jeudi

Une conférence intitulée, « Étude archéologique de l'habitat civil et de l'urbanisme à Vienne, du XII^e au XVIII^e », se tient ce jeudi soir à 18 h 30 à l'auditorium du Trente. Adrien Tourasse, étudiant à Lyon 2 en master d'archéologie, présentera les premiers résultats de sa recherche sur les vestiges encore en élévation de la ville médiévale et moderne de Vienne.

PRATIQUE Séance gratuite animée par Monique Zannettacci, archéologue municipale. À 18 h 30 à l'auditorium du Trente.